

la tribune

L'achat d'une maison, un bouclier contre l'inflation (p.5)

La Ligue des femmes en guerre contre l'inflation (p.6)

Forum

Finance

Vivre en 80

Informations générales

Les Canadiens devront RÉDUIRE leur niveau de vie

— MacEachen

OTTAWA (PC) — Les Canadiens devront accepter de réduire leur niveau de vie et de l'ajuster à la montée des prix de l'énergie, a déclaré jeudi, dans une interview, M. Allan MacEachen, ministre fédéral des Finances.

"Nous ne pouvons simplement pas éluder le besoin de certains ajustements. C'est là un message pénible, sans doute, mais nécessaire", a dit le ministre, dans son bureau de la Colline parlementaire.

"Nous ne devons pas agir comme si nous pouvions, dans la conjoncture actuelle, augmenter notre revenu réel, car autrement nous aurions plus d'inflation et moins de productivité", a ajouté M. MacEachen.

Cependant, la moyenne

des rémunérations, des salaires et autres revenus au Canada n'ont pas rattrapé la hausse de l'indice des prix à la consommation au cours des trois dernières années et de l'année en cours également.

M. MacEachen précise toutefois que ces chiffres ne comprennent pas les revenus du genre allocations familiales, exonérations fiscales pour enfants à charge, et autres avantages qui entrent dans le revenu global d'une famille.

"En ce qui me concerne, dit-il, je conteste la conclusion selon laquelle il y a eu une perte dans le revenu réel au cours des trois dernières années."

Selon les données du ministère des Finances le revenu dont dispose chaque personne qui travaille et cela comprend toutes les sources de revenus et autres paiements n'a augmenté que de 0,7 p.c. après inflation en 1977, de 0,4 p.c. en 1978 et il a décliné de 1,2 p.c. en 1979.

Au cours du deuxième trimestre 1980, la perte a été de 4,2 p.c. après inflation, en comparaison de la période correspondante de 1979.

Il compte, dit-il, insister



sur la nécessité pour les travailleurs et les chefs d'entreprises de faire preuve de retenue, bien que l'on prévoit pour l'année prochaine une inflation plus forte, notamment en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie.

Selon le ministère des Finances, l'indice des prix à la consommation devrait augmenter de 10 p.c. l'an prochain, bien que les économistes du secteur privé prévoient un taux de 11 p.c., contre 10 p.c. cette année.

Le gouvernement, pour sa part, a dit le ministre, va s'efforcer de faire en sorte que les règlements salariaux du secteur public ne soient pas supérieurs à ceux du secteur privé.

Promesse de contribution de \$40 millions à l'Imperial Oil

Le fédéral a cédé au chantage

(Broadbent)

WINNIPEG (PC) — Le gouvernement fédéral a cédé au chantage économique en promettant à la société Imperial Oil la somme de \$40 millions pour l'aider à mettre à exécution son projet d'exploitation des sables bitumineux de Cold Lake, en Alberta, a déclaré jeudi, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, au congrès annuel de la Fédération des travailleurs du Manitoba.

Cette société pétrolière multinationale, a dit M. Broadbent, prévoit pour cette année des bénéfices de l'ordre de \$750 millions et n'a aucun besoin de l'aide fédérale pour développer ses projets.

"Imperial Oil, dit-il, ne mérite pas de recevoir un seul sou de plus du peuple du Canada."

Par ailleurs, ajoute M. Broadbent, les dernières informations indiquent que la société Shell Oil pourrait renoncer à son projet d'investir \$200 millions dans les sables bitumineux, à moins d'obtenir du gouvernement fédéral de meilleures conditions.

Au lieu donc que Pétro-Canada n'exploite les sables bitumineux par ses propres moyens, les multinationales vont consolider leur emprise sur l'avenir énergétique du Canada.

crit en faux contre la politique énergétique des libéraux aussi bien que des conservateurs, critiquant notamment le concept de canadianisation à 50 p.c.

contenu dans le budget fédéral.

Accroissement de la participation canadienne dans l'Imperial Oil?

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a vaguement promis, jeudi, un accroissement de la participation canadienne au financement du chantier de l'Imperial Oil, à Cold Lake en Alberta, où on doit ériger une usine de raffinage de pétrole lourd.

Devant les députés de la Chambre des communes, M. Lalonde a déclaré qu'il avait eu des discussions avec le président de la compagnie, M. Jack Armstrong, "sur un accroissement substantiel de la participation canadienne au financement de la raffinerie de Cold Lake".

Le ministre a reconnu que les compagnies étrangères détenaient de "larges parts" dans cette entreprise, mais qu'en dernière instance, la participation canadienne serait accrue.

M. Lalonde a fourni ces précisions sur l'accroissement de l'apport canadien

aux actions des sociétés pétrolières faisant affaire au pays lors d'un court débat de 15 minutes précédant la période des questions à la Chambre des communes, jeudi.

A cette occasion, les députés de l'opposition ont tenté d'obtenir plus d'information sur la décision du gouvernement fédéral d'accorder un prêt de \$40 millions à la compagnie Imperial Oil pour empêcher que ne soient interrompus les travaux à Cold Lake.

Cette subvention fédérale est, en fait, un prêt du gouvernement à une compagnie privée et il sera remboursé, avec intérêts, a dit le ministre qui ajoute que les termes et conditions de cette transaction seront discutés entre Pétro-Canada, la société pétrolière d'État, et Imperial Oil.

Récemment, en réponse à la politique énergétique fédérale rendue publique lors du dépôt du budget, le gouvernement de l'Alberta

decidait de refuser, pour l'instant, de fournir sa contribution de \$20 millions

pour la mise en oeuvre de la construction de cette raffinerie.

Rapport du comité constitutionnel

Désaccord sur une extension de délai

OTTAWA (PC) — Malgré plus de 90 minutes de discussions, les leaders parlementaires des trois partis représentés aux Communes n'ont pu s'entendre, hier, sur une extension du délai accordé au comité constitutionnel pour la remise de son rapport.

Ces pourparlers ont eu lieu en fin d'après-midi après que les partis d'opposition eurent paralysé les travaux de la Chambre pendant plus d'une heure et ceux du comité mixte sur la constitution pendant deux heures par des querelles de procédure.

"Tout ce que je peux dire, c'est que le sujet de la constitution fait l'objet de discussions très sérieuses au niveau des leaders parlementaires", a déclaré le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, après la réunion. Il a précisé que ses deux collègues et lui-même devront consulter leurs chefs et leurs caucus respectifs au cours de la semaine prochaine et que des négociations pourront avoir lieu subséquemment.

Les aventures de "PIERRE D'ARABIE" soulèvent l'ire des Communes

OTTAWA (PC) — Exhibant aux Communes, jeudi, la photo de M. Trudeau exécutant la danse du sabre en cafetan, dans le désert d'Arabie Saoudite, le député néo-démocrate Ray Skelly a déclaré qu'elle constituait "la preuve vivante du niveau de préoccupation que se fait le premier ministre des problèmes urgents de ce pays aujourd'hui".

Pour M. Skelly, M. Trudeau aurait d'autres choses à faire, sachant "qu'un million de Canadiens sont en chômage, que le taux d'inflation atteint deux chiffres, que la croissance économique est négative, qu'il y a une crise de l'énergie et que des problèmes constitutionnels se posent dans les principales provinces".

Le député conservateur Lorne Greenaway a invité M. Trudeau, de son côté, à visiter sa circonscription de Cariboo-Chilcotin, en

Colombie-Britannique. "Puisqu'il aime porter des costumes étrangers, a-t-il dit, nous serions désireux de lui offrir un costume de plumes retenues par du goudron."

Faisant allusion au film "Laurence d'Arabie", M. Greenaway a parlé de "Pierre d'Arabie", qui "passe le sable au tamis" au lieu de donner l'impulsion nécessaire à la prospection et à l'exploitation du pétrole canadien.

Le député conserva-



teur Geoff Scott a pressé M. Trudeau, à son tour, de revenir au pays, puisque le seul Allah avec qui il devrait faire des affaires est "l'Allah-berta".

Un autre député conservateur, M. Gordon Taylor, a par ailleurs déploré le ralentissement de la croissance des affaires, le départ

des sociétés de forage de pétrole du Canada à cause du budget fédéral, les pertes d'emplois et la frustration qui existe au pays.

Il a demandé à M. Trudeau de revenir de toute urgence pour conclure une entente avec l'Alberta, ce qui mettrait fin à tous ces problèmes.

Trudeau rencontrera le président Sadate

LE CAIRE (AFP) — Le premier ministre canadien M. Pierre Elliott Trudeau est arrivé jeudi en Egypte pour une visite privée de 48 heures au cours de laquelle, après 24 heures de détente à Louxor, il s'entretiendra avec le président Anouar El Sadate.

Cette visite qui, a-t-on indiqué de source canadienne, ne sera marquée par aucun accord politique ou économique, devrait permettre au chef du gouvernement canadien de se faire une idée plus précise de l'attitude égyptienne en ce qui concerne notamment le conflit du Proche-Orient et le dialogue Nord-Sud.

Les relations entre les deux pays, traditionnellement bonnes sur le plan politique, Ottawa appuyant no-

tamment le processus de Camp David, ont pris au cours de l'année 1980 un essor nouveau. C'est ainsi que pour les sept premiers mois de l'année, les exportations canadiennes, du bois et des locomotives en particulier, ont représenté avec \$87,5 millions plus du double du total des exportations canadiennes en Egypte pour toute l'année 1979.

En revanche, les importations du Canada en provenance de l'Égypte, du coton pour l'essentiel, sont restées relativement peu importantes avec un montant de \$6 millions pour 1979.

Le Canada, qui a souvent manifesté de l'intérêt pour l'aide technique aux pays en voie de développement, a par ailleurs

accordé cette année des prêts à des taux d'intérêts très bas ou des dons d'un montant supérieur à \$40 millions, pour l'achat notamment de locomotives.

M. Pierre Elliott Trudeau a pour guide M. Boutros-Ghali, ministre d'État aux Affaires étrangères.

De retour au Caire aujourd'hui en milieu de journée, il visitera les Pyramides. Un dîner privé est prévu en soirée à l'ambassade. Samedi matin, M. Trudeau sera reçu par le président Sadate. Il quittera le Caire en début d'après-midi pour regagner Ottawa, au terme d'une tournée d'une semaine qui l'a conduit successivement, avant l'Égypte, au Yémen et en Arabie saoudite.

Léger inconscient

OTTAWA (PC) — L'ex-gouverneur-général du Canada, M. Jules Léger, demeure inconscient à l'hôpital général d'Ottawa à la suite d'une congestion cérébrale survenue mardi.

Un porte-parole de l'hôpital a déclaré jeudi que l'état de santé de M. Léger demeure sérieux, mais qu'il ne s'est pas aggravé depuis son admission au département des soins intensifs.

Agé de 67 ans, M. Léger a occupé les fonctions de gouverneur-général du Canada de 1974 à 1979. En août 1974, il subissait une première attaque qui avait provoqué une paralysie partielle de tout son côté gauche.

Front commun pour lutter contre une remontée de la droite

OTTAWA (PC) — Des syndicalistes, des universitaires et des hommes politiques viennent de se grouper dans une nouvelle association pour mieux lutter contre ce qu'ils perçoivent être une remontée de la droite.

La création du Canadian Centre for Policy Alternatives (CCPA) a été annoncée, jeudi, par son président, M. Michael Oliver, ancien président de l'université Carleton.

Parmi les membres les plus connus, on remarque MM. David Lewis, ex-leader du Nouveau parti démocratique; David Mac-

Donald, ancien ministre conservateur; Dennis McDermott, président du Congrès du travail du Canada; et Robert White, président des Travailleurs unis de l'automobile.

Le CCPA se propose d'offrir des solutions aux problèmes sociaux, économiques et culturels du pays.

Venez voir les grosses légumes!



Salon international de l'agriculture et de l'alimentation du 22 au 30 novembre 1980, de 10h à 23h.

Cette année, il y a PLUS de tout!

PLUS joyeux: Ambiance de fête à l'accueil et un peu partout au Salon: troupes de folklore, farandoles et violonneux.

PLUS agréable à visiter: La circulation et la signalisation ont été améliorées. De plus, les locaux sont bien chauffés et de nombreuses aires de repos ont été aménagées.

PLUS de pays représentés: L'Autriche, la Colombie, l'Espagne, le Portugal, la France, la Hollande et Israël nous font connaître et goûter leurs meilleurs produits.

PLUS d'information sur l'alimentation: Tous les maillons de la chaîne agro-alimentaire du Québec sont représentés: producteurs, manufacturiers et commerçants. On se renseigne et on déguste plusieurs de nos produits québécois. On donne aussi beaucoup d'information sur les petites fermes et les potagers familiaux.

PLUS de spectacles et de compétitions: Il y en a tous les jours. Le prix d'entrée vous permet de voir, selon le programme, des concours hippiques, des concours de race, des épreuves de selles western, de dressage, de tire, de slalom, etc.

Les plus beaux animaux et la plus jolie ferme pour enfants: Venez voir les plus beaux spécimens du règne animal. Les enfants peuvent nourrir et cajoler leurs animaux préférés dans un décor de ferme.

PLUS économique: Le prix d'entrée comprend l'admission au Salon et à tous les spectacles. Adultes: \$3,50; étudiants, personnes de l'âge d'or et membres de groupes (20 et plus): \$3,00; enfants de 3 à 12 ans: \$1,50.

Avec la participation de



Une initiative du Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec Inc. En collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



La page éditoriale

Hydro-Sherbrooke: un dossier politique

Si, comme il est facilement démontrable, le refus d'Hydro-Québec de revoir sa structure tarifaire au profit d'un allègement de la facture d'électricité présentée au redistributeur qu'est la ville de Sherbrooke, devient préjudiciable aux Sherbrookoïses, les députés de Sherbrooke et de St-François pourront difficilement éviter plus longtemps de se compromettre dans la lutte engagée entre la Ville et Hydro-Québec.

Le maire Jacques O'Bready a déjà établi clairement ce qui ne peut être compris maintenant que comme une évidence: le contribuable sherbrookoïse aura à compenser par ses taxes le manque à gagner subi par la Ville parce que l'uniformisation des tarifs d'électricité imposés aux Hydro-Sherbrookoïses n'a pas été précédée d'un adoucissement de la tarification imposée par Hydro-Québec à la Ville de Sherbrooke. Ce fait compris et accepté, il revient aux députés Réal Rancourt et Gérard Goselin de prouver qu'ils ont à cœur les intérêts de leurs électeurs de la ville de Sherbrooke.

Il devrait leur être facile d'inquiéter l'argument sur lequel s'appuie Hydro-Québec pour expliquer son refus de revoir sa structure tarifaire, soit l'impossibilité pour la Société d'Etat de traiter le distributeur qu'est la ville de Sherbrooke

différemment des autres municipalités qui possèdent ou possédaient, avant de vendre à Hydro-Québec, leur propre réseau hydro-électrique. Sherbrooke a assuré l'entretien, le développement et l'amélioration de son réseau, Sherbrooke a engraisé le trésor municipal à même des revenus générés par la vente de son électricité à un prix certes plus élevé que celui exigé par Hydro-Québec à ses clients, mais que l'on comparera à un retour d'investissement, non à une taxe indirecte. L'opération du réseau municipal d'électricité s'est effectuée au grand avantage de Sherbrooke et des Sherbrookoïses. Ne peut-il donc être prouvé que le cas de Sherbrooke apparaît particulier et ne s'apparente en rien aux cas de ces municipalités peut-être trop heureuses finalement de se départir d'un réseau d'électricité qui les gênait et les handicapait?

Les députés de Sherbrooke et de St-François doivent s'impliquer dans ce dossier. Mais ils ne doivent pas être seuls à se mouiller. Les candidats des autres partis en vue des élections générales de 1981 dans Sherbrooke et St-François devraient trouver là une occasion de prouver leur intérêt pour ceux dont ils quêteront aussi le vote l'an prochain.

Jacques Lafontaine

BAVASSERIES

Ca prend un chef

Depuis la libération de la femme qui a décidé sans consultation du sexe fort, que son contrat de mariage n'était pas un contrat de travail, le métier sur lequel j'ai mijoté aujourd'hui sera de plus en plus utile. Et ce que je vous dis, ce n'est pas du réchauffé, car il s'agit du métier épicé de cuisinier.

Attention, je ne parle pas des agents de la SQ qui cuisinent les suspects, mais des véritable marmiteux, des rois du hot dog, des apâtisseurs de hamburgers, des ouvriers de cannes de soupe-maison, des artistes du faubourg St-Honoré en passant par les architectes des repas gastronomiques, mieux connus jadis sous l'appellation d'orgies romaines.

Comme la cuisine est un art, elle n'exige pas de longues études, mais seulement de l'imagination. On constatera d'ailleurs que les femmes y font rarement carrière, ceci étant écrit sans relation avec

la phrase précédente.

Le métier a un inconvénient, même s'il ne faut pas en faire tout un plat, il faut travailler à l'heure des repas. Mais il y a aussi des avantages. Le costume blanc par exemple, vous permet de vous déguiser en ambulancier ou infirmier quand le système digestif d'un client s'avère incompatible avec la bouffe que vous lui avez concoctée.

C'est une profession très ouverte, qui exige que l'aspirant ne soit pas trop sensible. En effet, la table tue plus que la route ou la guerre. Mais la profession est payante, l'assiette au beurre appartient aux cuisiniers. Ceux qui y réussissent sont dans le tréfle ou dans le "gravy" pour longtemps.

Le patron des cuisiniers, c'est le maître de celui de la bouffe, Sainte-Beuve.

Lucien Labadie

OPINION DES AUTRES

L'étrange alliance

C'est une étrange alliance que celle de M. Clark avec M. Lévesque. Mais les chemins de la politique sont tels qu'on voit maintenant le chef du Parti conservateur, un parti traditionnellement connu pour son indifférence ou sa maladresse à l'égard des aspirations du Québec, monter sur les tribunes québécoises avec tous les espoirs d'avoir enfin saisi le bon filon. En visite à Chicoutimi, M. Clark demande aux Québécois de "parler fort", de l'appuyer dans sa campagne contre le projet Trudeau, de se faire entendre devant le comité mixte de la Chambre et du Sénat. Il signe même une pétition originant des milieux les plus nationalistes du Québec.

La bonne volonté de M. Clark n'est pas à mettre en doute, mais sa position à Ottawa, dans le Québec, et à l'intérieur de son propre parti, est si faible que la crédibilité de sa démarche ne peut qu'en souffrir.

De plus, le Parti conservateur ne s'est pas montré particulièrement créateur à ce sujet. Il s'est tenu à l'écart du référendum québécois, pourtant hautement significatif pour l'avenir du Canada. M. Clark a certes défendu, en campagne électorale, une philosophie fédéraliste, considérant le Canada comme une communauté de communautés, mais il n'a jamais réussi à proposer un projet cohérent et fonctionnel, qui aurait pu faire échec à la vision de M. Trudeau. Le fait d'être dans l'opposition n'est pas une excuse. Le projet péquiste, comme le Livre beige de M. Ryan, a été conçu dans l'opposition.

C'est pourquoi la position du Parti conservateur est purement négative. Il est réduit à s'aligner derrière le slogan "Ca ne passera pas", aussi dénué de propositions constructives que le Québec.

La déclaration de M. Clark à Chicoutimi survient le lendemain d'un

colloque du PC, tenu à Montréal, au cours duquel les militants ont pris conscience du lien qui pouvait s'établir entre, d'une part, la mobilisation de forces importantes au Québec contre le projet Trudeau, et, d'autre part, la volonté lancinante du PC de faire une percée dans l'électorat québécois, spécialement en vue du jour où la personnalité de M. Trudeau sera éclip­sée. Encore là, on peut considérer comme bien normale une telle tentative. Elle n'en comporte pas moins sa part d'opportunisme.

L'opportunisme électoral est d'ailleurs omniprésent dans toutes ces étranges alliances qui se nouent dans le moment: Clark-Lévesque, Trudeau-Davis, Broadbent-Trudeau, Loughheed-Bennett, et même celle qu'on aurait tant souhaitée entre Ryan et Lévesque. Chacun veut bien sauver le pays, mais chacun pense beaucoup à sa peau. Claude Bruneau

Le Nouvelliste

Les partielles



BILLET

La perte de l'âme est indolore

"La perte de l'âme est indolore", a dit Gustave Thibon. Formule percutante, qui suscite la réflexion et continue de trotter dans la tête longtemps après l'avoir lue ou entendue. C'est ainsi, par exemple, qu'on peut être tenté de se demander si le peuple québécois n'est pas en train de perdre... quelques lambeaux de son âme... ou, à tout le moins, d'en trouver une autre plus vulgaire et moins accordée aux valeurs spirituelles. Il y a certes beaucoup de bon grain mais aussi passablement d'ivraie par les temps qui courent. S'expriment aussi beaucoup d'opinions divergentes. Quelqu'un disait récemment en parlant du Québec: "je n'ai jamais vu un peuple courir à sa perte aussi allègrement et aussi inconsciemment." D'autres, avec un optimisme un peu simpliste, glorifient le grand "dénaiement" des nôtres, l'accès aux courants modernes de pensée etc. etc. Certains, plus nuancés, constatent que nous jetons trop souvent le bébé avec l'eau sale, selon une expression populaire, c'est-à-dire que nous profanons des valeurs essentielles en voulant libérer les gens

de pseudo-tabous. Et tout cela se fait avec une désinvolture... et un manque de goût... qui laissent pantois.

Peut-être sommes-nous, comme peuple, en train de perdre notre âme sans douleur, de l'engloutir dans le cloaque de nos démissions, de nos abandons, de notre immoralité, de notre abdication. Très pessimiste ce diagnostic, diront la plupart. Peut-être. Osons croire plutôt, qu'à travers ces bouleversements et ces remises en question, s'enfante dououreusement une société meilleure avec une âme renouvelée. Mais avouez que, de temps à autre du moins, on puisse être tenté d'interpréter d'une façon un peu "noire" les événements qui se déroulent présentement, et cela dans bien des domaines de notre vie collective. Un peuple peut s'abrutir progressivement sans trop en souffrir... de même que l'asphyxie qui endort sa victime en la berçant dans des vapeurs agréables au début, mais délétères tout de même, qui paralysent peu à peu et conduisent à la mort, sans douleur. La perte de l'âme est indolore...

Fernand Laberge, ptr

DOCUMENT

Pologne: victoire syndicale difficile d'application

Par Claudine Canetti
VARSOVIE (AFP) — L'introduction prochaine en Pologne de la semaine de cinq jours — prévue dans les accords signés à Gdansk le 31 août — suscite dans tout le pays une large controverse, la population n'étant pas toujours d'accord sur les modalités d'application envisagées de cette importante victoire syndicale.

L'entrée en vigueur de cette mesure est prévue pour le 1er janvier prochain dans le programme gouvernemental présenté à la Diète (parlement). Mais les modalités proposées par les autorités et actuellement soumises à une large discussion nationale laissent déjà prévoir un "grignotage" de cet avantage qui n'est pas du goût de tout le monde.

C'est ainsi que selon ces propositions, l'octroi du samedi libre hebdomadaire serait compensé par une demi-heure de travail supplémentaire par jour, et que ce second jour de repos hebdomadaire serait d'autre part supprimé en cas de jour férié dans la semaine.

JOURNAUX

Les journaux polonais sont pleins de lettres de lecteurs protestant contre ces propositions, et tout particulièrement contre la perspective d'une demi-heure supplémentaire de travail quotidien. Le système de la journée continue étant le plus généralement appliqué en Pologne — en principe sans interruption pour le repas — nombreux sont ceux qui considèrent ces huit heures de travail d'affilée comme la limite du supportable.

D'autre part la demi-heure qui serait ajoutée à cet horaire de travail est précieuse pour les mères de famille, qui disposent de peu de temps pour s'occuper de leurs enfants, et pour les femmes en général, qui passent des heures à faire la queue dans les magasins pour s'approvisionner et doivent aussi quotidiennement vaquer aux travaux du ménage. L'idée de voir les magasins fermés le samedi provoque également un vent de panique dans la population.

On envisage certes un système de travail par roulement (avec par exemple le lundi libre à la place du samedi pour certaines professions notamment commerciales), mais les employés concernés acceptent mal l'idée d'être privés de leur samedi familial pour permettre aux autres d'en profiter.

D'autres problèmes ponctuels se posent, tels ceux des écoliers: faut-il aussi leur donner congé le samedi, et dans ce cas, comment assurer la totalité du programme? Ou celui des professions impliquant un travail continu ou saisonnier. Pour ces dernières, on envisage actuellement l'octroi de congés supplémentaires pour compenser les samedis non accordés.

D'ores et déjà est acquise l'augmentation des salaires horaires pour éviter des pertes de rémunérations à la suite de la diminution des heures de travail. A un mois et demi de l'entrée en vigueur prévue de cette semaine de cinq jours, la discussion paraît loin d'être terminée.

OPINION DES LECTEURS

Il faut reprendre les négociations

Co-greffiers
Comité mixte spécial sur la
Constitution du Canada
Ottawa

Je vous écris pour manifester mon désaccord au projet de résolution que vous examinez présentement. Sans reprendre tous les arguments qui démontrent que ce projet est à plusieurs points de vue injustifiable, je désire souligner un aspect qui risque de passer inaperçu.

L'inclusion d'une charte des droits dans la constitution ne doit pas précéder le désir de la majorité, mais plutôt en découler, car alors elle risque d'être inefficace. L'exemple en est manifeste lorsque le Manitoba n'a vu reconnaître son droit au bilinguisme qu'au moment où la majorité a eu l'impression que le droit des anglophones au Québec pouvait être menacé. Jusque là, même les Cours n'avaient pu faire reconnaître un droit pourtant inscrit depuis longtemps dans la constitution. Cette justice est venue bien tardivement pour protéger le français au Manitoba!

Or ce désir n'existe pas aujourd'hui chez la majorité anglophone. Le refus de l'Ontario d'accepter une modification de l'article 133 le démontre bien, sans parler du cas des autres provinces. Et les treize années de pouvoir de M. Trudeau n'ont guère réussi à faire avancer la cause du bilinguisme. Par contre, c'est normal, la majorité s'assurera toujours qu'en ce qui concerne les anglophones du Québec la constitution soit respectée.

Je suis convaincu qu'aujourd'hui, et pour plusieurs années encore, c'est le Québec qui doit détenir les pouvoirs nécessaires à la protection du fait français en Amérique du Nord, lui qui a démontré de façon plus évidente que le fédéral

sa volonté de respecter sa minorité. Lorsque les législatures provinciales seront devenues bilingues, lorsque les gouvernements provinciaux offriront à leur minorité un système d'éducation en français, le rêve de M. Trudeau d'inclure une charte des droits dans la constitution pourra peut-être devenir réalité.

Je désire également vous mettre en garde contre les modifications au projet actuel qui sembleraient le rendre plus acceptable. Quelles que soient les modifications proposées, cette résolution ne peut être présentée sans l'accord des provinces sans renier le principe du fédéralisme qui est à la base de notre pays.

Il faut donc suspendre cette résolution et reprendre les négociations. Il ne serait peut-être pas impossible que l'ensemble des gouvernements canadiens accepte le rapatriement associé à la formule d'amendement de Vancouver, s'il faut à tout prix passer par cette étape symbolique avant de progresser, et s'il y a assurance que le rapatriement ne marquera pas la fin d'un renouveau essentiel.

Si le gouvernement fédéral refuse cette avenue, et puisqu'il est le principal responsable de l'échec de la réunion de septembre dernier, je voudrais suggérer que la prochaine réunion constitutionnelle ne regroupe que les gouvernements provinciaux qui sauront décider entre eux de la forme d'association qu'ils souhaitent maintenir et de ce que sera notre pays.

Je serais heureux de pouvoir exprimer verbalement mes sentiments à votre comité, mais je suis conscient que le peu de temps mis à votre disposition ne risque guère de le permettre.

Denys Cloutier
Sherbrooke

Affirmons notre dignité

Lorsque M. Ryan réclame du gouvernement un oui inconditionnel au fédéralisme comme prix de son adhésion à un front québécois contre le geste unilatéral d'Ottawa, ce prix est-il trop élevé?

L'on sait que M. Ryan s'oppose à ce geste et ce dans la reconnaissance d'un bien québécois.

Or, un principe ressort, ferme, de notre passé au Québec, principe qui veut que lorsque nos droits sont en jeu, les intérêts partisans sont dépassés et le front uni acquis sans marchandage.

Il y va de la distinction entre la politique et le politique.

Que signifierait pour le Québec une unanimité face à Ottawa, qui ferait que tout à coup, il apparaîtrait comme un bloc dévoué au fédéralisme? N'y a-t-il pas là l'œuvre de faussaires tout autant que reculé par rapport à une quelconque position antérieure?

Il s'est toujours trouvé en effet des hommes politiques chez nous et même des libéraux pour aller défendre nos droits à Ottawa. L'histoire "défensive" de notre petit peuple s'avèrera-t-elle être plus glorieuse que son histoire "affirmative"?

Je conclurai en souhaitant que cette nécessité d'un front unanime n'aïlle pas jusqu'à l'imposture d'un accord qui équivaudrait, dans la pratique, à ne plus rien défendre, ou alors à défendre des droits théoriques.

Peut-être et paradoxalement devons-nous préférer à cette unanimité la position d'une voix amenuisée (plus faible?) mais fermement marquée par la volonté d'affirmer vos droits et les pouvoirs qui leur correspondent.

A défaut de "personnalité", affirmons au moins un reste de dignité. L'histoire nous en saura gré.

Lorraine Déry
Sherbrooke

Un appel à la collaboration

L'amour familial d'un père et d'une mère qui donnent le meilleur d'eux-mêmes, je n'ai jamais cru que l'école ou quelque autre organisme puissent le remplacer.

Au contraire, l'école est là pour aider les parents à éduquer leurs enfants à un moment où tant de valeurs différentes s'affrontent et laissent le jeune incertain devant son avenir.

C'est pourquoi j'ai toujours vivement souhaité que les parents catholiques s'impliquent dans leur école pour aider les éducateurs.

Le défi de l'école catholique est de démenter les vraies valeurs qui viennent du cœur des croyants des autres valeurs qui ne sont pas recevables par les chrétiens. Ex.: un jeune

étudiant chrétien ne pourra jamais oublier dans son cœur d'homme et de femme, qu'il est aimé par Dieu. Et parce qu'il est aimé par Dieu, les attitudes qui l'habitent ont pour nom: paix, partage, fraternité, prière, don de soi, respect des autres et amour du prochain.

Les parents catholiques disent cela à leurs enfants.

C'est dans ce sens que je dis que les parents doivent être présents à l'école pour que l'école catholique reflète les vraies valeurs qui sont chères à Dieu, à la famille et aux cœurs des croyants.

Ayons donc plus de respect pour ceux qui décident pour les autres, comme ce n'est pas facile, vous voyez.

Mme Jeanne d'Icherry

Duhaime espère que le Québec sera plus chanceux avec le contrat des frégates

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, a dit souhaiter hier que le Québec sera plus chanceux avec le contrat des frégates attribué par le ministère fédéral de la Défense, d'une valeur de \$1.5 milliard, qu'avec le contrat de l'avion de chasse F-18.

Il a affirmé cependant, alors qu'il était interrogé par l'opposition à l'Assemblée nationale, qu'il est impossible de préciser pour l'instant quelles sont les retombées économiques anticipées par les deux entreprises québécoises toujours en lice pour ce contrat, soit la Canadian Vickers et Scan Marine (avec Pratt and Whitney).

Selon M. Duhaime, cela ne pourra être fait tant que le ministère fédéral de la Défense n'aura pas fait connaître les paramètres du contrat. "D'ici trois à six mois le fédéral devra retenir l'une ou l'autre des deux entreprises mais il faut comprendre qu'on n'en est même pas au stade des plans et devis dans ce contrat".

Le ministre n'a pas manqué d'établir un parallèle avec la "rocambelesque" histoire des chasseurs. Le gouvernement québécois et des députés fédéraux avaient opté pour l'avion concurrent, le F-16, plus intéressant pour le Québec, mais c'est le F-18 qui devait être retenu.

M. Duhaime a signalé par ailleurs que ce contrat ne sera pas adjugé avant 1985 et qu'il serait plus urgent que le ministre fédéral de la Défense, M. Gilles Lamontagne, accélère les contrats de réparations de destroyers puisqu'un seul de ceux-ci pourrait faire travailler 500 personnes pendant six mois.

Le député libéral de Notre-Dame-de-Grace, M. Reed Scowen, a tenté de savoir si le ministre avait rencontré des dirigeants de l'une ou l'autre des deux entreprises.

M. Duhaime a mentionné qu'il avait rencontré les dirigeants de Scan Marine mais que cela posait un problème dans le cas de la Vickers.

En effet, a-t-il souligné, un ancien général qui était justement responsable de l'adjudication de ce contrat est maintenant à l'emploi de la Vickers.

Grande offensive d'Ottawa pour réduire la présence internationale du Québec

QUEBEC (PC) — "Ottawa mène actuellement une grande offensive pour réduire la présence internationale du Québec", a accusé jeudi le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Dans une lettre qu'il a adressée au ministre fédéral responsable des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, M. Morin a demandé à Ottawa de reconsidérer sa décision et de permettre la participation distincte du Québec à une conférence des ministres des pays francophones à Dakar, au Sénégal, en décembre prochain.

M. MacGuigan a déjà refusé une fois une présence distincte du Québec à cette conférence sous le prétexte que le Canada "n'a qu'une voix en matière de politique étrangère".

Dans sa lettre, M. Morin fait valoir que

les débats de cette conférence de Dakar porteront sur des sujets ressortissant en grande partie aux compétences, dans certains cas exclusives, du Québec.

Selon M. Morin, "le Québec ne peut, dans le cadre constitutionnel actuel, ignorer sa responsabilité dans les domaines de sa compétence".

Même si depuis quelque temps le gouvernement fédéral se plaît à faire abstraction des gouvernements provinciaux et à vouloir diluer la présence francophone au Québec en y facilitant l'immigration anglophone, le gouverne-

ment du Québec continue bel et bien d'exister et entend pouvoir s'exprimer dans un domaine aussi important pour lui que la francophonie", écrit M. Morin.



Claude Morin

Agence

Le ministre québécois a signalé que le

gouvernement du Canada avait déjà concédé au Québec un statut de gouvernement participant au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique, un organisme international regroupant les pays francophones.

Ce titre de gouvernement participant avait été octroyé au Québec "sans qu'ait été portée atteinte au droit international ni au rôle du gouvernement fédéral", rappelle M. Morin.

"Qu'on le reconnaisse ou pas à Ottawa, en matière de francophonie, le Québec a le devoir de se manifester et de s'épanouir, poursuit M. Morin. L'ouverture au monde, c'est pour lui un réservoir d'oxygène indispensable au plein épanouissement de sa communauté".

"Ses compétences

dans de nombreux domaines ne peuvent pleinement s'exercer autrement".

Par ailleurs, M. Morin a déjà rencontré à huis-clos M. MacGuigan à ce sujet à Ottawa le 18 novembre dernier.

Dans sa lettre, M. Morin déplore la décision de M. MacGuigan d'avoir "donné, sans m'en informer d'aucune façon au préalable, un écho public à notre réunion de travail".

"La simple courtoisie aurait voulu que vous me fassiez part de votre intention de convoquer les journalistes aussitôt terminée notre échange de vue, d'autant plus que les propos qui vous sont prêtés et que véhiculent les journaux sont loin d'être conformes à la réalité des choses", conclut M. Morin.

Gel des postes vacants dans la fonction publique

QUEBEC (PC) — Confronté à un déficit budgétaire estimé à \$2,68 milliards pour l'année financière en cours, le ministre des Finances et président du Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau, vient de décréter un gel des postes vacants dans la fonction publique québécoise.

Le gouvernement a en outre décidé d'appliquer plus strictement d'autres mesures qui avaient été amorcées au début de l'automne dans le but de réduire le temps supplémentaire et les frais de voyage des fonctionnaires de même que les dépenses relatives à l'engagement de professionnels de l'extérieur du gouvernement et à l'achat ou à la location d'édifices ou de terrains.

Un document du Conseil du trésor, daté du 11 novembre dernier, et dont le quotidien québécois Le Soleil a obtenu une copie, limite le nombre des effectifs autorisés par ministère au nombre de postes occupés au 30 septembre dernier, avec une marge de manœuvre de un pour cent.

Cette mesure réduit de 3,280 le nombre de postes autorisés, qui passent de 61,067 à 57,784.

Un porte-parole du Conseil du trésor a indiqué que l'ensemble de ces restrictions devrait permettre de porter à environ \$400,000 millions le montant des crédits périmés, c'est-à-dire les crédits autorisés mais non dépensés au moment où se termine l'année financière, au 31 mars.

Space Research en faillite ?

MONTREAL (PC) — La société Space Research, ce fabricant d'armes trouvé coupable en août d'avoir illégalement vendu des armes à l'Afrique du Sud, a déposé une requête en faillite.

Selon les documents déposés au greffe des faillites dans la métropole, les dettes de l'entreprise à ses créanciers privilégiés et ordinaires atteignent \$14.5 millions.

L'actif total de l'entreprise n'atteint que \$3 millions.

Les actionnaires ont décidé de déposer cette requête en faillite plus tôt ce mois-ci, admettant que "la compagnie est insolvable et ne peut donc honorer ses dettes envers ses créanciers".

Le député Yanakis acquitté

MONTREAL (PC) — Le juge John-D'Arcy Asselin, de la Cour des sessions de Montréal, a acquitté hier le député libéral fédéral de Berthier-Maskinongé, M. Antonio Yanakis, des deux accusations de parjure qui pesaient contre lui.

M. Yanakis, qui représente sa circonscription aux Communes depuis 15 ans, était accusé de s'être parjuré lors de l'enquête préliminaire de l'urbaniste Roger Gagnon, en déclarant qu'il ignorait que sa secrétaire avait endossé à sa place des chèques que lui avait remis M. Gagnon.

Le Parti libéral présentera un programme très élaboré en janvier pour les élections

QUEBEC (PC) — Le Parti libéral du Québec projette de publier en janvier un programme de 150 pages qu'il remettra à ses militants en vue des prochaines élections générales.

C'est ce qu'a révélé hier le chef du PLQ Claude Ryan devant environ 550 personnes qui ont assisté au déjeuner de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec métropolitain. M. Ryan parlait à la tribune même où se sont fait entendre récemment



Claude Ryan

MM. Pierre Elliot Trudeau et René Lévesque.

M. Ryan a souligné que le PLQ était le seul parti politique au Canada possédant un programme complet et cohérent.

Ce programme comprendra une partie très élaborée touchant tous les secteurs de l'économie, a dit le chef de l'Opposition.

Sur l'économie, le programme proposera six grands objectifs: 1 - La promotion du devenir économique du Québec. 2 - La croissance économique et la création d'emplois. 3 - Le dynamisme de l'entreprise privée. 4 - Le contrôle rigoureux du rôle et des limites du secteur public tout en conservant l'essentiel d'une fonction publique vigoureuse. 5 - La libération du secteur économique des contraintes qui pèsent sur lui en matières linguistiques et fiscales. 6 - L'équilibre des régions, un objectif important.

Espionnage électronique à la CUM: enquête

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a demandé un rapport à la police de Communauté urbaine de Montréal au sujet des informations voulant que le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, soit espionné électroniquement par le corps policier.

Le conseiller municipal Nick Auf der Maur, avait révélé mercredi soir, lors de la réunion du conseil de la Communauté urbaine de Montréal, que M. Lamarre, qui est également président du Conseil de sécurité, avait lui-même découvert un système d'écoute électronique dans son bureau.

Le juge Deschênes défend l'indépendance du pouvoir judiciaire

QUEBEC (PC) — Pour assurer le respect de la justice, il faut que le pouvoir judiciaire fasse sentir sa présence collective et s'impose dans la société comme le porteur-valable de l'institution essentielle dont il est l'âme.

Selon le message que livrait hier soir le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec, devant l'Ordre des comptables agréés, l'affirmation de ce rôle nécessite l'entière indépendance des juges, même s'il faut porter le débat sur la place publique.

Le juge en chef avait intitulé sa conférence: "De la création au jugement dernier ou de la liberté créatrice du juge".

Heureusement, pour les quelque 750 convives, le conférencier a réussi à agrémenter un long voyage dans le temps sans léziner sur la distance, pour déboucher sur des conclusions contemporaines.

Adam, Noé, Mathusalem et bien d'autres après eux en passant par Joseph, fils de Jacob, qui, au profit du pharaon d'Egypte créa peut-être la première rareté artificielle de denrées pour acheter la terre et ses habitants.

Les meilleurs articles

Le juge cita les meilleures articles (les plus étonnants aujourd'hui) des lois régissant les anciennes civilisations pour mieux cerner l'évolution de la science juridique.

Selon le juge, il ne faut pas désespérer des lenteurs dans l'évolution du droit, en toutes matières, toutefois, il faudra conscrire toutes les énergies de la société, dont celle de la magistrature, pour affronter avec succès le second millénaire de notre ère.

4 JOURS SEULEMENT
LES 19, 20, 21, 22 NOV. 80

20 à 25%



DE RABAIS SUR TOUTES LES



BOTTES D'HIVER

POUR HOMMES, DAMES et ENFANTS

CHAUSSURES

940, 13e Avenue nord
Galeries Quatre-Saisons
Sherbrooke — 562-0685

PLAN MISE DE COTE

Juy le Bottier
chaussures

930, 13e Avenue nord
Galeries Quatre-Saisons Sherbrooke

La finance

Surproduction, inflation, taux d'intérêt élevés sont devenus l'héritage du monde occidental

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — Présentement, le monde occidental est entré dans une ère de surcapacité industrielle qui ne peut que se traduire par des vagues régulières d'inflation et, partant, des taux d'intérêts pour le moins très volatils.

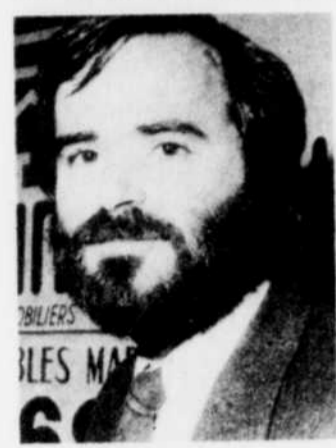
C'est ce qu'a expliqué le vice-président exécutif de la Bourse de Montréal, M. Jean-Luc Landry, lors d'un souper-causerie organisé par la société de courtage immobilier Les Immeubles Marcoux.

Pour cet économiste, c'est avant tout la saturation de la capacité industrielle des pays riches qui a entraîné l'instabilité économique et l'inflation. Devant

des carnets de commande matriciels, le prix des matières premières et du pétrole a flambé. Les gouvernements, eux, prenant la relève de l'industrie, commencent à pomper l'argent des contribuables.

« Si, en 1970, on affiche des taux d'inflation de trois ou quatre pour cent au Canada et aux États-Unis, on connaît des périodes d'étranglement de la capacité

industrielle en 1973, en 1978 et tout porte à croire que



M. Jean-Luc Landry.

nous en revivrons une en 1983", dit M. Landry.

Taux d'intérêt

Puis il s'est surtout attardé à décrire l'influence de l'inflation sur les taux d'intérêt dont les folles ascensions ont stupéfié plus d'un.

Tout laisse croire que des bas taux d'intérêt, c'est terminé et qu'ils auront désormais une influence grandissante sur l'économie.

En fait, les prêteurs — en grande partie les institutions financières — se sont fait passer un tel sabin avec les taux d'inflation élevés qu'ils sont sur leurs

gardes. Désormais, il n'est plus question qu'ils prêtent de l'argent sur la seule garantie que le taux d'inflation sera stable.

Le plus drôle de l'histoire, de rapporter M. Landry, c'est que les prêteurs sont devenus si susceptibles qu'ils haussent le taux d'intérêt à chaque fois qu'ils ont l'impression que le taux d'inflation augmentera. De sorte qu'il arrive parfois que leur prévisions se révèlent non fondées.

Prenant la parole devant

des courtiers en immeubles, il a ajouté que les courtiers ne pourront plus agir comme autrefois en se contentant de trouver une maison en rapport avec le revenu du client. Maintenant, ils devront d'abord passer à l'institution prêteuse afin de connaître le taux d'intérêt et les conditions de prêt.

Prévisions

Par ailleurs, M. Landry qui est également l'écono-

miste en chef de la maison Lévesque Beaubien, a été invité à émettre quelques prévisions à court terme quant à la tenue de l'économie canadienne.

Pour l'an prochain, les économistes prévoient un ralentissement de l'inflation chez les Américains. Toutefois, cette tendance à la baisse ne sera pas reprise ici et le taux de l'inflation devrait dépasser les 10 pour cent.

En fait, comme l'explique M. Landry, le haut ni-

veau de vie atteint au cours des dernières années n'a pas été mérité; il a été emprunté. Et comme tout emprunt doit être remboursé, les Canadiens qui ont commencé à payer devront le faire encore durant quelques années. C'est ce qu'a dit clairement le budget du gouvernement Clark — les gens ne veulent pas le savoir et ont battu ce gouvernement — et c'est également ce que dit le budget MacEachen, mais... en moins direct.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

569-9201

PREPOSÉ(E) AU CREDIT

Compagnie pétrolière majeure recherche les services d'une personne avec expérience de perception de comptes et de tenue de livres pour assumer la responsabilité de nos comptes à percevoir. Travail rémunérateur dans une ambiance agréable offrant l'opportunité pour les initiatives personnelles.

Le(a) candidat(e) choisi(e) bénéficiera d'une période d'entraînement adéquate. Nous offrons tous les bénéfices sociaux usuels et nous sommes grandement intéressés à engager un(e) candidat(e) cherchant une position de carrière.

Casler 54, La Tribune 1950 rue Roy, Sherbrooke, P.Q. J1K 2X8

Toute demande sera gardée confidentielle. N.B. Le poste est ouvert aux hommes et aux femmes. 59622-21 nov.

Garderie de Coaticook Inc. EDUCATEUR A TEMPS PARTIEL

Un poste est ouvert comme éducateur à temps partiel à la garderie de Coaticook Inc. Fonctions: Veuillez à l'éducation d'un groupe d'enfants, établir des liens avec les parents de son groupe, organiser des activités favorisant le plein développement des enfants sous sa charge, travailler en équipe avec les autres éducateurs. Exigences: Personnalité s'adaptant aux enfants, expérience dans le soin des enfants ou en garderie si possible. Scolarité en rapport avec le travail sera appréciée. Examen médical exigé. Nombre d'heures 20 à 26 semaines avec horaire variable. Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 25 nov. 1980, à s/d: Chantale Jean-Marie, Garderie de Coaticook Inc. 163 rue Jeanne Mance, Coaticook. J1A 1W4 59959

UNIVERSITE DE MONCTON L'Université sollicite des candidatures pour le poste de Directeur (ou Directrice) de l'Ecole des sciences infirmières

Les candidatures sont reçues jusqu'au 15 février 1981, pour entrer en fonction le 1er juillet 1981. Le titulaire actuel ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Le poste est ouvert aux candidats de deux sexes. Le français est la langue d'usage de l'Université.

FONCTIONS: Sous l'autorité du Vice-recteur à l'enseignement, le Directeur est l'administrateur responsable du fonctionnement de l'École.

QUALIFICATIONS: Les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise en sciences infirmières ou de son équivalent et faire preuve de compétence administrative. Les personnes possédant un doctorat en sciences infirmières ou dans une discipline connexe sont spécialement invitées à soumettre leur candidature.

TRAITEMENT: Le traitement du candidat choisi sera lié à ses qualités et son expérience.

APPLICATION: Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé et les noms et adresses de trois (3) répondants au: Vice-recteur à l'enseignement Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick E1A 3E9 37534

La Villa Dufrene Inc. Centre d'accueil de personnes handicapées REQUIERT LES SERVICES D'UN CHEF D'UNITE(S) DE READAPTATION (pour atelier de réadaptation et foyer de groupe)

Lieu: Windsor (atelier de réadaptation) Sherbrooke (foyer de groupe)

Fonction: Personne qui, sous la responsabilité du Directeur des programmes de réadaptation, planifie, coordonne, dirige et contrôle les activités de réadaptation dispensées aux personnes handicapées inscrites à ces services.

Dans le cadre de l'atelier de réadaptation, ces activités d'apprentissage, d'ordre social, académique et d'habitudes au travail, visent essentiellement l'autonomie et l'intégration sociale de la personne handicapée.

Les activités de réadaptation relatives au foyer de groupe s'actualisent dans le but de favoriser une adaptation progressive des bénéficiaires et d'accroître leur autonomie en vue d'une intégration sociale.

Exigences: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle. Posséder une expérience positive dans les fonctions de gestion. Jouir d'une connaissance significative des problématiques spécifiques aux personnes handicapées tant physiques que mentales.

Certaines équivalences, dont plusieurs années d'expérience pertinente, pourront être considérées et évaluées en fonction de leur mérite.

Rémunération: Selon la politique de rémunération des cadres du Ministère des affaires sociales (classe 11). Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 5 décembre 1980, à: Monsieur Claude F. Tanguay, Directeur des services administratifs La Villa Dufrene Inc. 1930, rue King ouest Sherbrooke, J1J 2E2 59951

CLUB PRIVE RECHERCHE UNE HOTESSE

Un club privé de Sherbrooke est à la recherche d'une hôtesse pour accueillir ses membres et invités ainsi que pour un léger travail en soirée.

La candidate idéale sera bilingue, possèdera une bonne éducation, sera physiquement attrayante et saura aisément organiser les activités du club, planifier les réunions intimes et, par des idées nouvelles, accroître la participation des membres.

Les heures actuelles de travail sont de 11:30 à 2:00 p.m. quotidiennement et de 6:00 à 8:30 p.m. occasionnellement en soirée. Le club ferme ses portes le dimanche et certains samedis.

Examinez toutes les possibilités de cette offre en faisant parvenir un résumé incluant tous les détails ainsi que le salaire demandé à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Cas Postal 2163, Bureau de Poste Jacques Cartier, Rue King Ouest, SHERBROOKE, QUE.

La Villa Dufrene Inc. Centre d'accueil de réadaptation pour personnes handicapées REQUIERT LES SERVICES D'UN CHEF D'UNITE(S) DE READAPTATION (ateliers de réadaptation pour personnes handicapées visuelles)

Lieu: Sherbrooke et région.

Fonction: Personne qui, sous la responsabilité du Directeur des programmes de réadaptation, planifie, coordonne, dirige et contrôle les activités de réadaptation, sociales, académiques et d'apprentissage aux habitudes de travail dans un centre de réadaptation pour adultes.

Ces activités visent essentiellement l'intégration de la personne handicapée, tant sur le plan social que dans un milieu de travail régulier, à partir de la programmation spécifique à chacun des bénéficiaires.

Exigences: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle. Posséder une expérience positive dans les fonctions de gestion. Jouir d'une connaissance significative des problématiques spécifiques aux personnes handicapées physiquement.

Certaines équivalences, dont plusieurs années d'expérience pertinente, pourront être considérées et évaluées en fonction de leur mérite.

Rémunération: Selon la politique de rémunération des cadres du Ministère des affaires sociales (classe 11). Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 5 décembre 1980, à: Monsieur Claude F. Tanguay, Directeur des services administratifs La Villa Dufrene Inc. 1930, rue King ouest Sherbrooke, J1J 2E2 59951

TORONTO	
AGF M	230 56% 6% 6%
AbiP	4435 52% 26% 26%
Abitbil	407 548 48% 48%
Acklands	1100 513% 13% 13%
Adams M	5300 425 37% 40%
Advocate	800 150 15% 17%
Alfon M	330 549% 4% 4%
AgriCo	11300 20% 19% 20%
AgriInd	12150 59% 9% 9%
Aheod	1200 102 10%
Akachi	200 250 24% 24%
Albany	9600 248 24% 24%
AlH Energy	28100 522% 21% 22%
AltoGas	31314 537% 36% 37%
Alta G D P	235 60 60%
Alta G E P	575 519% 18% 18%
Alto G F	230 523% 23% 23%
Alto G 7	2120 523% 23% 23%
Alto G 8	750 518 18%
Alto G 9	5140 523% 23% 23%
Alto G 10	7310 523% 23% 23%
Alto G 11	100 522 10%
Alto G 12	279% 43% 43%
Alto G 13	500 524% 24% 24%
Alto G 14	854 537% 37% 37%
Alto G 15	8895 140 13% 13%
Alto G 16	100 512 10%
Alto G 17	100 512 10%
Alto G 18	100 512 10%
Alto G 19	100 512 10%
Alto G 20	100 512 10%
Alto G 21	100 512 10%
Alto G 22	100 512 10%
Alto G 23	100 512 10%
Alto G 24	100 512 10%
Alto G 25	100 512 10%
Alto G 26	100 512 10%
Alto G 27	100 512 10%
Alto G 28	100 512 10%
Alto G 29	100 512 10%
Alto G 30	100 512 10%
Alto G 31	100 512 10%
Alto G 32	100 512 10%
Alto G 33	100 512 10%
Alto G 34	100 512 10%
Alto G 35	100 512 10%
Alto G 36	100 512 10%
Alto G 37	100 512 10%
Alto G 38	100 512 10%
Alto G 39	100 512 10%
Alto G 40	100 512 10%
Alto G 41	100 512 10%
Alto G 42	100 512 10%
Alto G 43	100 512 10%
Alto G 44	100 512 10%
Alto G 45	100 512 10%
Alto G 46	100 512 10%
Alto G 47	100 512 10%
Alto G 48	100 512 10%
Alto G 49	100 512 10%
Alto G 50	100 512 10%
Alto G 51	100 512 10%
Alto G 52	100 512 10%
Alto G 53	100 512 10%
Alto G 54	100 512 10%
Alto G 55	100 512 10%
Alto G 56	100 512 10%
Alto G 57	100 512 10%
Alto G 58	100 512 10%
Alto G 59	100 512 10%
Alto G 60	100 512 10%
Alto G 61	100 512 10%
Alto G 62	100 512 10%
Alto G 63	100 512 10%
Alto G 64	100 512 10%
Alto G 65	100 512 10%
Alto G 66	100 512 10%
Alto G 67	100 512 10%
Alto G 68	100 512 10%
Alto G 69	100 512 10%
Alto G 70	100 512 10%
Alto G 71	100 512 10%
Alto G 72	100 512 10%
Alto G 73	100 512 10%
Alto G 74	100 512 10%
Alto G 75	100 512 10%
Alto G 76	100 512 10%
Alto G 77	100 512 10%
Alto G 78	100 512 10%
Alto G 79	100 512 10%
Alto G 80	100 512 10%
Alto G 81	100 512 10%
Alto G 82	100 512 10%
Alto G 83	100 512 10%
Alto G 84	100 512 10%
Alto G 85	100 512 10%
Alto G 86	100 512 10%
Alto G 87	100 512 10%
Alto G 88	100 512 10%
Alto G 89	100 512 10%
Alto G 90	100 512 10%
Alto G 91	100 512 10%
Alto G 92	100 512 10%
Alto G 93	100 512 10%
Alto G 94	100 512 10%
Alto G 95	100 512 10%
Alto G 96	100 512 10%
Alto G 97	100 512 10%
Alto G 98	100 512 10%
Alto G 99	100 512 10%
Alto G 100	100 512 10%

L'achat d'une maison, un bouclier contre l'inflation

SHERBROOKE (GF) — Il y a moyen dans un environnement inflationniste qui gruge les revenus et enfle taxes et impôts de bien gérer son épargne et de la faire fructifier. Et l'achat d'une maison est peut-être le numéro un de ces trucs dont dispose un Québécois en 1980.

Ce n'est pas parce qu'il était invité par les Immeubles Marcoux, désormais membre du groupe Trans-Action, que le vice-pré-

dent exécutif de la Bourse de Montréal et économiste en chef des courtiers en valeurs mobilières Lévesque et Beaubien s'est senti obli-

gé de parler d'immeuble. Pour Jean-Luc Landry, il ne fait pas de doute que même l'achat de certificat de dépôt garanti constitue une erreur puisque, après impôts, son rendement ne sera pas supérieur à six pour cent. "Et pour un bout de temps, il faut oublier le temps où l'inflation était inférieure à six pour cent. Donc il y a perte du pouvoir d'achat".

Aussi Jean-Luc Landry a-t-il livré quatre façons qui, eux, assurent à l'argent un rendement supérieur au sommet qu'atteindra l'inflation ou qui connaîtront taxes ou impôts et qui sont autres que les risqués billets de loterie, paris, coups boursiers, etc.

En tête de liste, l'économiste place l'achat d'une maison pour trois excellentes raisons. Si la valeur de la maison suivra l'inflation durant tout le temps qu'elle sera habitée par l'épargnant, sa vente sera doublement intéressante puisque la taxe sur le gain de capital n'existe pas dans le domaine de l'immobilier.

Et ultime raison, "on peut habiter une maison mais non dans des actifs financiers", de déclarer M. Landry.

Autres moyens

En deuxième lieu, la personne soucieuse de combattre le monstre inflationniste peut penser à profiter de l'épargne-retraite dont s'occupent de multiples ins-

titutions financières. Toutefois, passé le cap des \$15.000, il recommande à l'épargnant de voir à gérer lui-même son épargne-retraite — on est également servi par soi-même. Pour les néophytes dans les questions financières, un courtier ou un banquier peuvent alors dispenser de judicieux conseils.

Troisièmement, le programme épargne-actions du ministre Parizeau constitue un excellent choix d'autant plus que la clause "compagnies québécoises" n'est guère restrictif et qu'elle englobe des valeurs très sûres.

"Si on les garde deux ans, les actions acquises permettent un rabais d'impôts très intéressant et qui peut aller jusqu'à 25 pour cent", de dire M. Landry en rajoutant que "si le rendement est assez bon, un porte-feuille bien garni peut être entièrement payé en moins de 6 ans".

Finalement, "s'il reste de l'argent, l'individu peut envisager d'investir dans les "tax-shelter" ou les abris fiscaux que sont le forage, la production cinématographique, etc...".

Mais là encore les conseils d'un courtier, d'un comptable ou d'un banquier sont peut-être indispensables.

Une part à East Angus?

SHERBROOKE — La société Domtar consacra-t-elle à la modernisation de l'usine de papiers et de cartons d'emballage qu'elle possède à East Angus une partie des \$100 millions qu'elle projette d'emprunter sur le marché financier américain?

"La chose n'est pas impossible", a avoué, hier, un porte-parole de la société qui a toutefois refusé de révéler à quelles fins cette somme énorme qui équivaut, à quelques millions près, aux profits que Domtar a réalisés l'an dernier serait utilisée, affirmant que la Commission des valeurs mobilières des États-Unis n'avait pas encore donné le feu vert à l'émission des

debentures que Domtar désire offrir aux investisseurs américains.

"La société a sollicité la permission d'emprunter une somme de \$100 millions sur le marché financier américain mais il est possible qu'elle ne donne pas suite à sa démarche si le coût de cet emprunt s'avère trop onéreux", a affirmé le porte-parole de la société qui a révélé

qu'au printemps une somme de \$42 millions avait été empruntée d'institutions financières américaines.

"Cette somme a grossi le fonds de roulement de la société et il en sera vraisemblablement de même de la somme de \$100 millions que Domtar empruntera si la Commission des valeurs mobilières des États-Unis agréé sa requête", a affirmé le porte-parole de Domtar qui a révélé que, pour la première fois dans l'histoire de la firme, des investisseurs américains autres que des institutions financières pourraient détenir des

participations de la société et que, dans quelques mois, les actions ordinaires de Domtar seraient peut-être transférées sur le parquet de la Bourse de New York.

Le sort de l'usine que Domtar possède à East Angus et où travaillent 350 employés, depuis trois ans, une source de vives préoccupations dans cette petite ville. Le coût de la modernisation de cette usine a été évalué à \$47 millions, montant dont le gouvernement canadien et le gouvernement québécois se sont engagés à défrayer une part importante.

Une aide néfaste à la recherche

FONDS MUTUELS

Institute Members United Bond Share

AGF Growth 10.84
AIG Growth 11.28
AIG Income 11.28
AIG Bond 11.28
AIG Div 11.28
AIG Int 11.28
AIG Div Int 11.28
AIG Div Bond 11.28
AIG Div Int Bond 11.28
AIG Div Int Bond 11.28

OTTAWA (PC) — Selon le vice-président d'Inter-City Gas, les subventions accordées aux produits pétroliers traditionnels empêchent le développement de sources d'énergie de remplacement au Canada.

Témoignant devant le comité parlementaire sur l'énergie de substitution, jeudi, M. Norman Didur a expliqué que dans les circonstances, les produits de remplacement ne pouvaient pas faire la concurrence aux produits pétroliers habituels.

Pourtant, a ajouté M. Didur, il existe actuellement un grand nombre de produits de remplacement qui seraient "définitivement économiques aux prix actuels du pétrole importé".

Car les prix mondiaux du pétrole se chiffrent à plus du double des prix du pétrole canadien, à \$17.55 le baril.

Il faudrait qu'Ottawa, a déclaré M. Didur, établisse un climat intéressant pour les investisseurs, afin qu'ils soient encouragés à développer l'énergie de substitution.

Inter-City Gas est une compagnie canadienne qui étudie la possibilité de construire une usine de méthanol dans le sud-est de l'Ontario.

Cette usine, a souligné M. Didur, pourrait fonctionner dès 1983, s'il existait ce climat favorable aux investissements dans le développement d'énergie de remplacement.

Le gouvernement fédéral s'est déjà engagé à ne plus importer de pétrole en 1990.

Pour M. Didur, "la valeur réelle pour le Canada d'un produit de remplacement doit être établie en fonction de ce que nous payons pour les importations de pétrole ou de ce que nous n'avons pas en exportations perdues".

M. Didur s'est élevé contre les subventions accordées aux raffineries de l'Est, parce qu'elles causent des distorsions économiques.

les petites annonces

de

La Tribune

— 569-9501 —

Un petit centre commercial

chez soi

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Sherbrooke Trust

• Sécurité du capital et des intérêts

• Taux d'intérêt garanti

• Taux d'intérêt élevé

• Souplesse dans le paiement des intérêts

• Aucun coût

13 1/2%

Intérêts versés annuellement.

Période de 5 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujet à changement.

SHERBROOKE TRUST Demandez le poste 2000 Sherbrooke

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

75 nord, Wellington 563-4011

Place Beaudry 563-3447

Carrefour de l'Estrie 563-3331

VOUS PENSEZ PLACEMENT?

TAUX DES MONNAIES

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, jeudi, en baisse de 1-25 et cotait \$1.1844 face à la devise canadienne. La livre sterling a perdu 3-5 à \$2.8212.

A New York, le dollar canadien a gagné 9-50 à \$0.8443 tandis que la livre est inchangée à \$2.8820.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$1.58 2-5; No 93, \$1.59 2-5; prix de vente, \$1.59 2-5; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.82 1-74.

Fromage cheddar: blanc, \$1.63 4-5, coloré, \$1.63 7-10.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, \$2.13 le kg, pour nourrissage, \$1.20 à \$1.32 le kl; lait de beurre en poudre: \$1.65 à \$1.76; pour nourrissage: \$1.08 à \$1.10 le kl; petit lait en poudre: \$0.36 à \$0.40 le kg; petit lait de nourrissage: \$0.30 à \$0.31 le kg; lait évaporé: \$23.55 à \$23.65 pour 48 sachets de 385 ml.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$1.58 2-5; No 93, \$1.59 2-5; prix de vente, \$1.59 2-5; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.82 1-74.

Fromage cheddar: blanc, \$1.63 4-5, coloré, \$1.63 7-10.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, \$2.13 le kg, pour nourrissage, \$1.20 à \$1.32 le kl; lait de beurre en poudre: \$1.65 à \$1.76; pour nourrissage: \$1.08 à \$1.10 le kl; petit lait en poudre: \$0.36 à \$0.40 le kg; petit lait de nourrissage: \$0.30 à \$0.31 le kg; lait évaporé: \$23.55 à \$23.65 pour 48 sachets de 385 ml.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$1.58 2-5; No 93, \$1.59 2-5; prix de vente, \$1.59 2-5; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.82 1-74.

Fromage cheddar: blanc, \$1.63 4-5, coloré, \$1.63 7-10.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, \$2.13 le kg, pour nourrissage, \$1.20 à \$1.32 le kl; lait de beurre en poudre: \$1.65 à \$1.76; pour nourrissage: \$1.08 à \$1.10 le kl; petit lait en poudre: \$0.36 à \$0.40 le kg; petit lait de nourrissage: \$0.30 à \$0.31 le kg; lait évaporé: \$23.55 à \$23.65 pour 48 sachets de 385 ml.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$1.58 2-5; No 93, \$1.59 2-5; prix de vente, \$1.59 2-5; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.82 1-74.

Fromage cheddar: blanc, \$1.63 4-5, coloré, \$1.63 7-10.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, \$2.13 le kg, pour nourrissage, \$1.20 à \$1.32 le kl; lait de beurre en poudre: \$1.65 à \$1.76; pour nourrissage: \$1.08 à \$1.10 le kl; petit lait en poudre: \$0.36 à \$0.40 le kg; petit lait de nourrissage: \$0.30 à \$0.31 le kg; lait évaporé: \$23.55 à \$23.65 pour 48 sachets de 385 ml.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$1.58 2-5; No 93, \$1.59 2-5; prix de vente, \$1.59 2-5; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.82 1-74.

Fromage cheddar: blanc, \$1.63 4-5, coloré, \$1.63 7-10.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, \$2.13 le kg, pour nourrissage, \$1.20 à \$1.32 le kl; lait de beurre en poudre: \$1.65 à \$1.76; pour nourrissage: \$1.08 à \$1.10 le kl; petit lait en poudre: \$0.36 à \$0.40 le kg; petit lait de nourrissage: \$0.30 à \$0.31 le kg; lait évaporé: \$23.55 à \$23.65 pour 48 sachets de 385 ml.

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$1.58 2-5; No 93, \$1.59 2-5; prix de vente, \$1.59 2-5; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.82 1-74.

Fromage cheddar: blanc, \$1.63 4-5, coloré, \$1.63 7-10.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, \$2.13 le kg, pour nourrissage, \$1.20 à \$1.32 le kl; lait de beurre en poudre: \$1.65 à \$1.76; pour nourrissage: \$1.08 à \$1.10 le kl; petit lait en poudre: \$0.36 à \$0.40 le kg; petit lait de nourrissage: \$0.30 à \$0.31 le kg; lait évaporé: \$23.55 à \$23.65 pour 48 sachets de 385 ml.

DÉPÔT A TERME

Taux très avantageux! Venez vous informer!

desjardins

la caisse populaire

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

desjardins

CARREFOUR DE L'ESTRIE
ACHETONS VOS VIEUX BIJOUX EN OR, BRISÉS OU NON, AUSSI: ARGENT, MONNAIE ET DIAMANTS.
PAYONS COMPTANT
18K jusqu'à \$15.60/gr.
14K jusqu'à \$12.40/gr.
10K jusqu'à \$9.40/gr.
Carrefour de l'Estrie 3050, boul. Portland 567-2252

McLEOD YOUNG WEIR / **SODEQ ESTRIE INC.**

En raison de la forte demande manifestée pour les actions de

SODEQ ESTRIE INC
nos bureaux resteront tous les soirs de la semaine jusqu'à 9h et le samedi de 9h à 4h, jusqu'au 29 novembre.

Pour tous renseignements, tél: 564-1616

ou se présenter au: 2355, King ouest.

La présente annonce ne constitue pas une offre publique et les intéressés sont priés de consulter le prospectus à cet effet.

SODEQ BEAUCE APPALACHES
(constituée selon les Lois du Québec)

1 400 000 ACTIONS ORDINAIRES (sans valeur nominale)
PRIX: \$1.10 L'ACTION
RÉGION DES BOIS-FRANCS

AVANTAGES FISCAUX
1) Loi des sodeqs: Crédit d'impôt provincial égal à 25% de l'investissement dans une SODEQ.
2) Régime d'épargne-actions: Les actions offertes sont admissibles à un régime d'épargne-actions en vertu de la Loi sur les impôts du Québec.
3) Autres avantages fiscaux: Les actions offertes peuvent être admissibles à un régime enregistré d'épargne-retraite ou de participation différée aux bénéfices selon certaines conditions.

Les personnes intéressées sont priées de se procurer le prospectus auprès d'un des vendeurs autorisés ou en communiquant avec nos bureaux.

Vendeurs autorisés:
M. Claude Bergeron, Victoriaville (819) 758-1578
M. Hervé Bolduc, Victoriaville (819) 758-6595
M. Robert Caron, Victoriaville (819) 758-8291
M. Adrien Corriveau, Plessisville (819) 362-7903
M. Marcel Côté, Montréal (514) 861-0317
M. Gabriel Fontaine, Charny (418) 832-6155
M. Raymond P. Gingras, Warwick (819) 358-2005
M. Yves Lauzon, Plessisville (819) 362-7314
M. Renald Mercier, Arthabaska (819) 357-2042
M. Claude Nadeau, Victoriaville (819) 758-3172
M. P. André Pomerleau, St-Georges (418) 228-1107
M. André René, Victoriaville (819) 758-0691
M. Raymond St-Pierre, Princeville (819) 364-5180
M. P. Maurice Vachon, Ste-Marie (418) 387-2301

SODEQ Beauce-Appalaches Inc.
11535, 1ère Avenue, Bureau 510
Ville St-Georges, P.Q.
G5Y 2C7
Tel.: (418) 228-1107

SODEQ Beauce-Appalaches Inc.
17, rue des Forges
C.P. 487, Victoriaville
G6P 6T2
Tel.: (819) 758-6595

Vivre en 80

Un livre d'informations sur l'immobilier écrit par deux femmes

SHERBROOKE — L'achat ou la vente d'une propriété, il n'y a rien de sorcier dans cela, en autant qu'on possède les informations requises pour s'y retrouver... sans panique et sans risque de complications par la suite.

C'est précisément à rendre ce genre d'information accessible aux profanes de l'immobilier que se sont attelées deux femmes, un courtier en immeubles et un notaire, qui ont publié récemment un livre intitulé "Comment acheter ou vendre sa propriété... même en période d'inflation". Suzanne Lus-



Lise Morin

sier y rédige la partie ayant trait plus spécifiquement aux modalités d'une transaction immobilière, tandis que Lise Morin s'occupe de l'aspect juridique: contrat, assurances, testaments, co-propriétés, condominiums.

Guide au mille et un renseignements de près de 150 pages, ce document, publié aux éditions "Héritage"

plus", veut répondre aux nombreuses questions que les consommateurs se posent sur le sujet. "Par ma profession d'agent d'immeubles j'ai été à même de constater jusqu'à quel point les gens pouvaient être mal informés... c'est dommage, mais il arrive parfois que des consommateurs ne possèdent aucune notion de ce que signifie, par exemple, une offre d'achat et qui sont sur le point de se procurer une maison. Il faut être bien au fait de toutes les modalités de cette sorte quand vient le temps de procéder à l'achat ou à la vente d'une maison", indique Suzanne Lussier.

Pour sa part, Lise Morin a maintes fois constaté que les clients dans son bureau et la même situation se vérifie chez ses collègues, soutient-elle, apparaissent parfois tout simplement désespérés. "Quand on leur demande s'ils ont des questions, si tout est clair, ils ne réagissent pas... en réalité, il est facile de se rendre compte que les gens n'ont souvent à peu

près rien compris de la transaction qu'ils viennent à peine d'effectuer. Et souvent, cela implique des sommes d'au-delà de \$50,000."

Bref, le guide informatif de ces deux femmes de Brossard vise à dépanner les consommateurs "face au manque incroyable d'information dont font preuve la plupart d'entre eux". Il s'agit du premier guide de ce genre au Québec.

"Avec un tel livre de renseignements, où



Suzanne Lussier

toutes les questions possibles reliées au domaine de l'immobilier sont abordées, tous ceux et celles qui le consultent sauront très bien se débrouiller dans le cas d'un achat ou d'une vente de propriété... et on dit même comment faire sans avoir recours au courtier en immeubles", exprime en terminant Suzanne Lussier.

La Ligue des femmes du Québec part en guerre contre l'inflation

par Guy Crevier

SHERBROOKE — C'est pour obtenir une réduction et non le gel du prix des aliments que la Ligue des femmes du Québec entreprend une vaste campagne de sensibilisation à l'échelle de la province qui sera suivie par d'autres groupes de consommateurs à travers le Canada.

Jusqu'à maintenant, plus de 10.000 cartes postales adressées au premier ministre du Canada, M. Pierre-E. Trudeau, ont été distribuées dans les différentes régions du Québec afin d'amener le gouvernement à poser une action énergique pour contrôler les méfaits de l'inflation sur le coût du panier à provision.

Les cartes postales, qui doivent être signées par un consommateur, exigent du gouvernement canadien qu'il intervienne immédiatement afin de couper le prix des aliments et réduire les profits des industries

alimentaires, quitte à réduire le budget du ministère de la Défense.

Selon Mme Laurette Chrétien-Sloan, présidente de la Ligue des femmes du Québec, il est inacceptable qu'en 1980 des familles souffrent de malnutrition alors que des compagnies implantées dans le domaine de l'alimentation déclarent des profits excessifs.

D'ailleurs le mouvement de protestation entrepris par la Ligue des femmes du Québec devrait conduire

à plusieurs actions précises d'ici au printemps, dont une manifestation sur la colline parlementaire d'Ottawa.

"Il est important que les gens écrivent à leur député fédéral ou au premier mi-

Mme Chrétien-Sloan tout en soulignant qu'il n'est pas nécessaire d'affranchir les lettres adressées aux membres de la Chambre des Communes.

Mme Chrétien-Sloan n'entend pas proposer au gouvernement fédéral des mesures précises, mais uniquement sensibiliser les députés. "Lorsque le gouvernement décidera d'intervenir, il possède tous les services et tous les moyens nécessaires pour adopter une politique efficace de contrôle des industries alimentaires".

Selon Mme Chrétien-Sloan, il est urgent que le gouvernement fédéral intervienne devant une situation critique qui menace la qualité de vie d'un bon nombre de Canadiens.

D'ailleurs, Mme Chrétien-Sloan s'est dite partisans de l'adoption d'une politique qui englobe un meilleur contrôle des activités des compagnies alimentaires afin de forcer les chaînes d'alimentation à favoriser les agriculteurs canadiens.

"Les grosses industries ont créé au fil des années des monstres de l'alimentation. Une étude récente menée aux Etats-Unis a prouvé que 70 pour cent du marché de l'alimentation en Amérique du Nord est contrôlé par quatre compagnies multinationales", de révéler Mme Chrétien-Sloan.

Au total, la Ligue des femmes du Québec regroupe plus de 450 membres dont une dizaine dans les Cantons de l'Est. La ligue s'est surtout faite connaître l'année dernière par la publication hebdomadaire d'une liste de produits dont le prix s'aurait trop élevé pour le consommateur.

A Sherbrooke, les personnes qui désirent participer au mouvement entrepris par la Ligue des femmes du Québec peuvent se procurer des cartes postales à l'intention du premier ministre Trudeau en s'adressant à la majorité des organismes sociaux de la région ou au représentant local de la ligue, dont les locaux sont situés au 153 de la rue Québec.



Mme Chrétien-Sloan

Le CHUS ouvre ses portes à la population

SHERBROOKE — Dans le cadre de la campagne de souscription de sa Fondation, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke ouvre grandes ses portes au public, les 22 et 23 novembre, de 13h30 à 20h30.

Les gens qui se présenteront au CHUS se verront proposer six parcours différents permettant de visiter près de trente services, départements et laboratoires. Ces visites, qui sont destinées à l'ensemble de la population, comprennent également la présentation d'un diaporama portant sur les activités du CHUS.

Les groupes et organisations sont priés de réserver en communiquant avec

Jacques Daniel, en signalant 563-5555, poste 313.

Rappelons que la campagne de souscription de la Fondation a débuté en septembre 1980 et qu'elle vise à ramasser \$250,000 qui serviront à financer le remplacement d'équipements médicaux spécialisés.

nistre Trudeau pour se plaindre car le gouvernement a vraiment les moyens de protéger les gagnants contre les profits abusifs des compagnies d'alimentation", de préciser

NATATION

Session intensive (5 semaines).
Enfants et adultes.
19 nov. au 21 déc. 1980.

Tél.: 569-7488

Y
YMCA/YWCA
300, rue Montréal,
Sherbrooke.

- Cours de la Croix-Rouge tous les niveaux.
- Bébé nageur 2 à 5 ans
- Conditionnement aquatique
- Cours de mercredi 13h30 à 14h30
- Cours prénatal
- Conditionnement physique

Nous vous offrons un service professionnel de nettoyage à la vapeur de tous genres de tapis et de meubles rembourrés.

Aussi location de machine à la vapeur, de style professionnel.

563-4736

TAPIS V.N.

INC

1495 King est.
Sherbrooke

Une centaine d'Estriens participeront au pèlerinage de communion à Montréal

SHERBROOKE — Si tout se déroule comme prévu, ils seront une centaine à se réunir vendredi soir à la cathédrale et à participer samedi au pèlerinage de communion qui devrait regrouper plus de 5,000 personnes dans diverses communautés chrétiennes de Montréal.

En effet, une centaine de chrétiens de la région de Sherbrooke devraient se réunir, ce soir, vers 20h00, à la crypte de la cathédrale St-Michel de Sherbrooke afin de prier autour de la croix et commencer ainsi le pèlerinage de communion.

Se tenant pour la première fois à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à New-York et, bientôt, à Rome, le pèlerinage de communion, né en Thaïzé, vise essentiellement à revitaliser les communautés chrétiennes et permettre aux jeunes de se regrouper, de partager et de s'engager dans une action chrétienne.

au Grand séminaire, rue Sherbrooke, à Montréal, avant de converger vers des communautés chrétiennes de l'endroit et qui relèvent des Eglises catholique, orthodoxe, épiscopale, presbytérienne et de l'Eglise Unie.

Rendus dans leur groupe, les pèlerins visiteront le quartier, participeront à des témoignages, des discussions et des séances de prière avant de se rendre, vers les 20h00, à l'Eglise Notre-Dame où ils pourront entendre le Frère Roger Schutz, le prier de la communauté oecuménique de Thaïzé, France.

Les groupes et les communautés chrétiennes participants se préparent à ce pèlerinage depuis quelques semaines déjà grâce à un cheminement intérieur destiné à entraîner les

personnes les unes vers les autres à la suite du Christ."

Les pèlerins auxquels peuvent se joindre tout ceux qui le désirent, seront invités à prier et à se recueillir sur le sort de ceux qui souffrent autant ici qu'ailleurs dans le monde.

les petites annonces de

La Tribune

— 569-9501 —

Un petit centre commercial chez soi

ACHETONS OR

vieux ou neuf

Bijoux, chaînes, bragues, bagues, bracelets, dents.

PAYONS COMPTANT

les bijoutiers

Lucan

26 Wellington S., Sherbrooke, 563-3392

(Volgin de restaurant Les Trois Frères)

Tempête de fourrure à prix chaleureux

vente

- Loup, pleine longueur, peaux allongées \$1895
- Choix de chat sauvage: \$1695 \$1895
- Jaquette fourrure: loup, chat sauvage, renard. \$695 à \$1245

* Tel qu'illustré chat sauvage \$1695⁰⁰

Salon de fourrure

Daniel Laflamme

Vêtements de cuir et suède
74, rue Albert
(Dunkin Donut fait le coin)
Sherbrooke, 567-1517

- Entreposage-assurance
- Maison de confiance.
- Choix-confection
- 1ère qualité
- Garantie
- Service

Ancien Salon du Cuir.

Accoucher ou se faire accoucher

Colloque régional sur l'humanisation des soins en périnatalité du Québec organisé par l'Association pour la santé publique.

Vous êtes invitées à venir participer vous:

- les femmes: qui êtes au cœur de l'expérience, qui voulez de l'information et désirez exprimer vos attentes, vos inquiétudes et vos exigences;
- les hommes: qui êtes aussi concernés, victimes de préjugés et souvent vous aussi mal informés;
- les professionnels(les) et spécialistes: qui intervenez dans cette expérience à différents niveaux et dont les attentes sont parfois en contradiction avec celles des femmes;
- les administrateurs: qui recevez des demandes de toute part et devez considérer les demandes des femmes et des professionnels(les).

DATE: SAMEDI et DIMANCHE, 6 et 7 décembre 1980
Samedi 08:30 - inscription
Samedi 09:30 - ouverture

LIEU: Collège de Sherbrooke, Pavillon 3, rue Terrill

INSCRIPTION: Avant le 28 novembre
Comité organisateur
a/s Communication-Québec
50, Grandes Fourches sud Sherbrooke J1H 5G6
Pour information ou feuillet d'inscription: 569-9311

GARDERIE: Gratuite sur place.
59618x Repas non fourni.

GRANDE VENTE

Commencant le 19 novembre
50% à 60% de réduction

Chandails col roulé acrylique, pour dames. Rég.: 4.99	.89	Gilets et blouses	1.99
Jeans marque connue 8 à 14 ans. Rég.: 11.99	9.99	Chandails coton ouaté Pour enfants. Rég.: 9.99	4.99
Chemises Western	4.99	Jeans marques connues Rég.: 29.99	19.99 2 pour 35.00
Jupes assorties Rég.: 19.99	7.99	Chandails acrylique Rég.: 12.99	8.99
Chandails coton ouaté pour adultes. Rég.: 9.99	5.99	Costumes Rég.: 89.99	39.99
Corduroy Rodéo B.B.C. Rég.: 29.99	15.99 2 paires 30.00	Blouses Rég.: 7.99	4.99
Corduroy 8 à 14 ans. Rég.: 13.99	9.99	Vestons, châles, Pantalons, Jupes, Gilets Rég.: 9.99	5.99
Robes pour dames Rég.: 24.99	17.99		

CENTRE D'AUBAINES DUNANT
1559, rue Dunant — Sherbrooke
Carrefour Dunant — 566-5552

La Falaise St-Michel

célèbre son

3e ANNIVERSAIRE

Venez fêter avec nous!

Une attention toute spéciale pour vous, un 5 à 7 du lundi au vendredi dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Canapés et hors-d'œuvre servis.

BIENVENUE!

Et pour les DAMES non accompagnées un 2 pour 1

100, Webster, Centre-ville, 567-6339

3e palier du stationnement municipal.



La reine Elizabeth II a lu hier le discours du Trône annonçant les nouvelles mesures économiques de Mme Thatcher, tandis que son mari, le duc d'Edimbourg, l'écoutait.

Londres toujours déterminé à poursuivre sa politique d'assainissement économique

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a réaffirmé solennellement jeudi sa détermination de poursuivre sa politique d'assainissement économique malgré le mécontentement croissant qu'elle suscite dans le pays en raison surtout de l'aggravation du chômage.

Le discours du Trône, exposant le programme législatif du gouvernement pour la nouvelle session parlementaire, déclare que sa première préoccupation demeure la réduction de l'inflation et la création de "circonstances propices à une expansion constante de la production nationale et de la main-d'œuvre".

A cette fin, le gouvernement "prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir sa rigoureuse action monétaire et fiscale".

En particulier, il s'engage à réduire la part des ressources nationales absorbée par le secteur public, à favoriser l'expansion et la prospérité des entreprises privées, et notamment des petites entreprises, à promouvoir la concurrence et à restreindre l'envergure

Libération des otages américains Washington accepte le principe des 4 conditions posées par l'Iran

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat Edmund Muskie a déclaré jeudi, pour la première fois, que les Etats-Unis avaient "accepté le principe" des quatre conditions posées par l'Iran pour la libération des 52 otages américains.

Dans une brève déclaration à la presse, M. Muskie a toutefois ajouté que l'acceptation du principe des quatre conditions posées le 2 novembre dernier par Téhéran n'était pas la même chose que l'application de ces conditions. Le secrétaire d'Etat a fait cette déclaration avant de se rendre à la Maison-Blanche pour assister à un déjeuner offert par le président Carter au chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt.

De son côté, le porte-parole du département d'Etat, M. John Trattner, a indiqué que "tout dépend

maintenant de la réaction des Iraniens à notre réponse à leurs quatre conditions".

"Il est trop tôt pour prévoir une percée dans l'affaire des otages et nous continuons à attendre la réaction officielle des autorités iraniennes", a ajouté le porte-parole.

Pressé de questions sur la signification des propos de M. Muskie, le porte-parole du département d'Etat s'est refusé à indiquer si les Etats-Unis avaient officiellement informé l'Iran de leur acceptation du principe des quatre conditions.

M. Trattner s'est en particulier refusé à dire si la déclaration de M. Muskie signifiait que les Etats-Unis étaient prêts à restituer à l'Iran la fortune du chah et à abandonner les plaintes en justice contre l'Iran. Ces deux conditions sont considérées à Washington comme beaucoup plus difficiles à remplir que les demandes iraniennes de garantie de non-ingérence et de déblocage des avoirs iraniens gelés aux Etats-Unis.

Le porte-parole a par ailleurs déclaré que les Etats-Unis étaient disposés à entamer des négociations directes avec l'Iran en vue d'une solution de l'affaire des otages "si Téhéran nous le demandait". Il a précisé que le secrétaire d'Etat adjoint, M. Warren Christopher, qui s'était rendu à Alger il y a dix jours pour transmettre la réponse américaine aux conditions iraniennes, n'avait pour l'instant aucun projet de se rendre à Téhéran ou de retourner dans la capitale algérienne.

Les Etats-Unis n'ont pas compris le problème

BEYROUTH (AP) — Pour le premier ministre iranien, la manière dont les Etats-Unis abordent la question des otages montre "qu'ils n'ont pas compris le problème".

"Il est évident que le gouvernement américain a préféré régler le problème dans des dimensions politiques. Notre position est claire dans ce domaine et il n'y a aucune discussion particulière sur les sanctions économiques. Les Etats-Unis discutent l'affaire d'une manière qui indique qu'ils n'ont pas compris le problème. Nous avons l'intention de développer encore la question", a déclaré M. Mohammed Ali Radjai, au cours d'une conférence de presse diffusée par l'agence PARS.

L'élaboration de la réponse iranienne à la lettre américaine sur les conditions pour la libération des otages s'est poursuivie intensivement jeudi à Téhéran, notamment par une rencontre entre le premier ministre, M. Mohammad Ali Radjai, et la délégation algérienne servant d'intermédiaire, a-t-on appris de

source sûre dans la capitale iranienne. "Après cette rencontre, la délégation algérienne, composée des ambassadeurs d'Algérie à Téhéran et à Washington ainsi que du gouverneur de la Banque centrale algérienne, a eu une longue réunion avec le

comité iranien chargé du problème, que dirige le ministre des Affaires exécutives, M. Behzad Nabavim, précise-t-on de même source.

La réponse iranienne, indique-t-on, pourrait être envoyée très prochainement.

LE PROVENCAL
Cuisine française
Ouvert tous les jours
5156, Boul. Bourque
Rock Forest
Rév.: (819) 864-9124

LAVE-AUTO ST-FRANCOIS
SPECIAL DU MOIS
avec le plein d'essence
Texaco (minimum \$10.00)
\$1.00 lavage extérieur seulement.
Cirage \$50.00
Le seul lave-auto à Sherbrooke à vous offrir un net lavage complet de votre véhicule.
TEL: 566-7311

MONTREAL Draperies
CORRECTION
Une erreur s'est glissée dans notre annonce du 19 novembre. On aura dû lire 1/3 de rabais sur chaque paire de tentures prêtes à poser et non faites sur mesures. Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

LOTO-SÉLECT
NUMÉROS GAGNANTS
9 9 3 9
Date 19 nov. 80 NOMBRE DE GAGNANTS 5 LOT PAR MISE DE .50\$
dans l'ordre 3945.80
dans n'importe quel ordre 29 986.40

THEATRE LE VIEUX CLOCHER
présente
En spectacle à 8h30
les 21, 22 nov.
Pauline Michel
64, rue Merry nord, Magog
Rév. 843-1177
Au Bar La Vieille Cloche 21 et 22 nov. CAROUGE
Spec. à 22h.30. \$3.00
accompagnée par le groupe EPISODE
Adm.: \$6.00

SUPER VENTE
3 jours seulement
20, 21, 22 NOVEMBRE 80
MANTEAUX D'HIVER
Rabais de 20% de MANTEAUX COURTS, COSTUMES, ENSEMBLES-PANTALONS
Rabais de 30% de ROBES, BLOUSES, JUPES
Lots au rabais de RATINE DE VELOURS
Rabais de 50%
Rabais de 20%
N'oubliez pas vos mises de côté pour les Fêtes!
BOUTIQUE **Jeunesse** enr.
1056, 12e Avenue nord, Sherbrooke
566-1121
Vaste stationnement gratuit.

SWENSEN'S VA DE L'AVANT!
Joignez-vous à nous!
Faites partie de la famille en pleine évolution de Swensen's. Recréez l'atmosphère du début du siècle, ouvrez un luxueux Palais de la Crème Glacée Swensen's.
Pour de plus amples renseignements au sujet des franchises, communiquez avec:
John H. Campbell, gérant général - Québec,
La Compagnie de Crème Glacée Swensen's du Canada Ltée.,
1200 avenue McGill Collège,
Montréal, Québec.
Tél.: (514) 861-8759

STEINBERG
CORRECTION
dans notre annonce, en parution du 19 novembre, l'article suivant aurait dû se lire comme suit:
Olives Reine
espagnoles farcies,
Habitant
Pot de 375 ml
ch. **1.59**
au lieu de Olives Reine ou manzanilla farcies
Nous vous prions de nous excuser de tout inconvénient que cela aurait pu vous causer.

Carter accueille son successeur Reagan à la Maison-Blanche

WASHINGTON (AFP) — Le président élu Ronald Reagan faisait jeudi son entrée à la Maison-Blanche, mais c'était encore seulement comme invité du président Jimmy Carter qu'il ne remplacera formellement que le 20 janvier prochain.

Les deux adversaires se rencontraient pour la première fois depuis leur débat télévisé du 28 octobre à Cleveland. Leur face à face a eu lieu au début de l'après-midi dans le fameux bureau ovale de la Maison-Blanche. Pendant ce temps-là, Rosalynn Carter faisait visiter les appartements présidentiels à Nancy Reagan.

"Oh, j'y vais seulement pour lui présenter mes respects", a déclaré Ronald Reagan d'un air faussement modeste quand on lui a demandé mercredi soir ce qu'il avait l'intention de dire à Jimmy Carter. "Je le laisserai choisir les sujets". Il est probable que, selon la coutume, le président sortant a profité de cette occasion pour mettre son successeur au courant de quelques-uns des principaux secrets d'Etat que très peu de leurs collaborateurs pourraient se transmettre, notamment en ce qui concerne les plus grandes affaires internationales impliquant la sécurité des Etats-Unis.

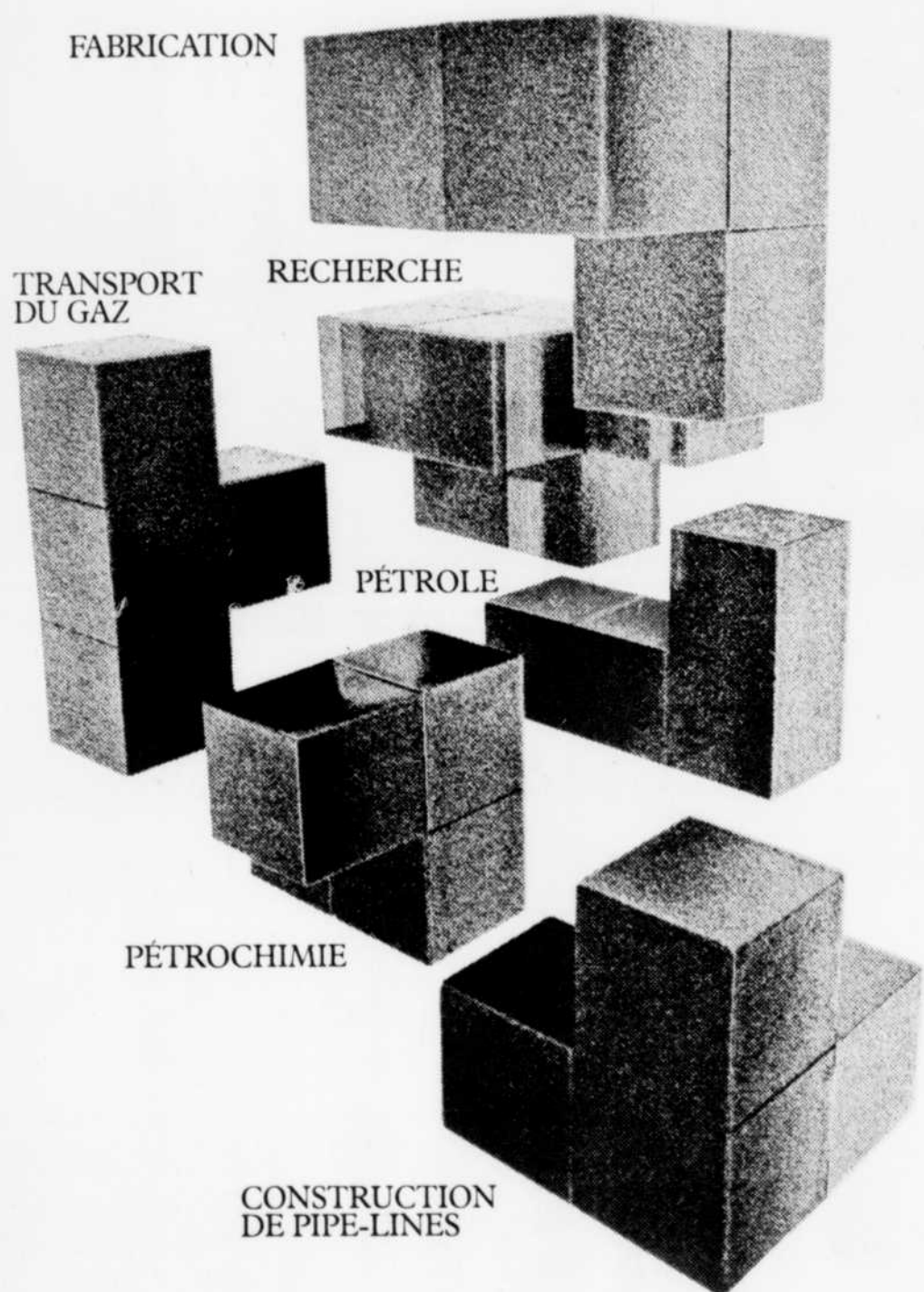
LOUER DE TOUT 569-9548
LOCATION MARTINEAU
2466 ouest, rue King
Machines à laver les tapis à la vapeur.
Agent autorisé Martineau pour électrodomestiques, pompes à eau, etc.
42-15

VOUS PENSEZ PLACEMENT?
DÉPOT A TERME
Plus de 40 types de dépôts sont disponibles, dont l'intérêt composé. Périodes allant de 30 jours à 5 ans.
TAUX TRES AVANTAGEUX!
VENEZ VOUS INFORMER!
la caisse populaire desjardins

VENTE ANNIVERSAIRE à la BIJOUTERIE BALDINI
RABAIS SANS PRECEDENT sur toute la marchandise
LOTS DE MONTRES et BAGUES à MOITIE PRIX
CHAINES EN OR à partir de 299\$
ENSEMBLES DE DIAMANT à partir de \$115.
JONC EN OR 10K SPECIAL 5900
BRELOQUES EN OR 50% de rabais
Pour Noël... plan mise de côté BIJOUTERIE BALDINI
19 Wellington Nord, Sherbrooke 562-3233
Durant les Fêtes, participez à la promotion Baldini. Venez chercher votre auto-collant à la bijouterie, et vous pourrez gagner des bons d'achats de \$20, \$50 et \$100, chaque semaine.

NOVA

Maintenant, c'est ainsi qu'on appelle l'Alberta Gaz Trunk Line



Petite société dont le personnel se comptait en 1954 sur les doigts des deux mains, l'Alberta Gaz Trunk Line s'employa tout d'abord au transport du gaz naturel en Alberta.

Aujourd'hui, plus de 3 000 personnes sont à l'oeuvre à travers le pays. Forte d'un actif de plus de trois milliards de dollars, NOVA a des filiales et compagnies affiliées dans tous les secteurs de l'énergie, une activité que symbolise bien le cube de NOVA.

Mais le transport de l'énergie reste une préoccupation constante. C'est pourquoi NOVA s'est engagée dans des projets aussi gigantesques que le gazoduc de la route de l'Alaska et le gazoduc Trans-Québec et Maritimes.

Les composants du cube représentent les différentes divisions de NOVA, et le cube lui-même symbolise la cohésion donnée par NOVA à une entreprise novatrice et qui sait évoluer.

**LA SOCIÉTÉ
ALBERTAINE
NOVA**

... au service du pays tout entier

C.P. 2535, Calgary, Alberta T2P 2N6

